



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES

SEANCE ORDINAIRE DU 15 AVRIL 2026

oo

L'an deux mille vingt-six, le quinze avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

**Nombre de conseillers municipaux :**

En exercice : 19

Présents : 18

**Date de la convocation :** 10/04/2026

**Date d'affichage et de publication :**

**Présents :** DARIO Alain, POMPA Jean-Antoine, FONT Marie, PLA Michel, HAMMOUDA Jeanine, SCHMITT Henri, GRAELL Alain, GHIRELLO Jean-Louis, FABREGA Catherine, ROTA Brigitte, DURAND Christophe, BIELLE Chantal, NEVEU Peggy, MAS Nicolas, BRUNET François, BUGSEL Alice, MAHIEU Pierre, MEY Marie.

**Absents excusés :** CRUANAS Pauline

**Procurations :** CRUANAS Pauline à BRUNET François

**Secrétaire de séance :** HAMMOUDA Jeannine

oo

### ORDRE DU JOUR

1/ DESIGNATION DE LA SECRETAIRE DE SEANCE

2/ ARRÊTÉ DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

3/ AJOUT DE DEUX DELIBERATIONS :

- CONTRAT DE PRET – CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE SUD MEDITERRANEE
- DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (FIPD) 2026 : INSTALLATION DE CAMERAS DE VIDEOPROTECTION

4/ RETRAIT DE LA DELIBERATION N°14/2026 DU 20 MARS 2026 CONCERNANT L'ELECTION DU DELEGUE COMMUNAUTAIRE ET DE SON SUPPLEANT

5/ APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2025 (DC19/2026)

6/ AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT – EXERCICE 2025 (DC20/2026)

7/ BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNEE 2026 (DC21/2026)

8/ DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS 2021 et 2022 AUPRES DE PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE (DC22/2026)



|  |  |               |              |              |
|--|--|---------------|--------------|--------------|
|  | Restes à réaliser                          | 0 €           | 0 €          | 0 €          |
| Différence entre les titres et les mandats                     | Solde des réalisations de l'exercice (+/-) | 152 497.87 €  | 135 448.36 € | 287 946.23 € |
| Résultats antérieurs reportés                                  | Résultats antérieurs reportés (+/-)        | -180 883.49 € | 296 775.53 € | 115 892.04 € |
| Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement) | Excédent/déficit                           | -28 385.62 €  | 432 223.89 € | 403 838.27 € |
| Différence entre les restes à réaliser                         | Restes à réaliser ((+/-))                  | 0 €           | 0 €          | 0 €          |
| Résultat cumulé  | Excédent/déficit                           | -28 385.62 €  | 432 223.89 € | 403 838.27 € |

Considérant l'identité de valeur entre ces écritures, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, **APPROUVE** le compte financier unique pour l'année 2025, **DIT** que le compte financier unique 2025 n'appelle ni observation, ni réserve de sa part, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le compte financier unique 2025 ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

## 2/ AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT – EXERCICE 2025 (DC20/2026)

Après avoir entendu et approuvé le compte financier unique 2025 ;  
Considérant qu'il présente les résultats suivants :

|                | RESULTAT CA 2024 | AFFECTATION DU RESULTAT EN N-1 | RESULTAT DE L'EXERCICE 2025 | SOLDE DES RESTES A REALISER | SOLDE DES RESTES A REALISER | CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTATS |
|----------------|------------------|--------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|--|
| INVESTISSEMENT | -180 883.49      |                                | 152 497.87                  | D 0.00<br>R 0.00            |                             | -28 385.62   |
| FONCTIONNEMENT | 477 659.02       | 296 775.53                     | 135 448.36                  |                             |                             | 432 223.89   |

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat comme suit :

|  |                     |
|--|---------------------|
| <b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b>  | <b>432 223.89 €</b> |
| <b>Affectation obligatoire</b><br>A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)  | 28 385.62 €         |
| <b>Solde disponible affecté comme suit :</b><br>Affectation complémentaire en réserve (C/1068)<br>Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) | 403 838.27 €        |
| <b>Total affecté au C/1068</b>   | <b>28 385.62 €</b>  |
| <b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025</b><br>EXCEDENT à reporter (ligne 002) en recette de fonctionnement  | <b>403 838.27 €</b> |

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, **APPROUVE** l'affectation du résultat de l'exercice 2025 comme proposé ci-dessus et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

### 3/ BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNEE 2025 (DC21/2026)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée les propositions pour le budget primitif de l'année 2025. Le budget primitif 2025 est en équilibre.

|                | RECETTES       | DEPENSES       |
|----------------|----------------|----------------|
| Investissement | 1 060 252.76 € | 1 060 252.76 € |
| Fonctionnement | 2 177 722.49 € | 2 177 722.49 € |

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, **ADOpte** le budget primitif de la Commune pour l'année 2026, **DIT** que le budget primitif 2026 a été établi en conformité avec la nomenclature 57 et qu'il a été voté :

- par chapitre pour la section investissement sans opération ;
- par chapitre pour la section fonctionnement ;

Et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

### 4/ DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS 2021 et 2022 AUPRES DE PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE (DC22/2026)

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de solliciter une aide financière au titre des fonds de concours 2021 auprès de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine d'un montant de 23 466.81 euros pour les opérations suivantes :

Vidéophonie Groupe scolaire.

Le plan de financement suivant est proposé :

| Opération                                | Montant des Travaux H.T. | Autofinancement H.T. | Fonds de concours sollicité |
|--|--------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Installation vidéophonie Groupe scolaire | 1 300.14 €               | 650.07 €             | 650.07 €                    |

Service technique.

Le plan de financement suivant est proposé :

| Opération                    | Montant des Travaux H.T. | Autofinancement H.T. | Fonds de concours sollicité |
|------------------------------|--------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Réparation tracteur/épareuse | 1 748.39 €               | 874.20 €             | 874.20 €                    |

Porte de garage de la mairie.

Le plan de financement suivant est proposé :

| Opération             | Montant des Travaux H.T. | Autofinancement H.T. | Fonds de concours sollicité |
|-----------------------|--------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Travaux de serrurerie | 570.00 €                 | 285.00 €             | 285.00 €                    |

Peinture appartement de la poste.

Le plan de financement suivant est proposé :

| Opération                             | Montant des Travaux H.T. | Autofinancement H.T. | Fonds de concours sollicité |
|---------------------------------------|--------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Travaux de peinture sur de la faïence | 1 220.00 €               | 610.00 €             | 610.00 €                    |

Peinture appartement de la poste.

Le plan de financement suivant est proposé :

| Opération                                     | Montant des Travaux H.T. | Autofinancement H.T. | Fonds de concours sollicité |
|---|--------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Travaux de peinture suite à un dégât des eaux | 1 475.00 €               | 728.50 €             | 728.50 €                    |

Travaux mur de soutènement.

Le plan de financement suivant est proposé :

| Opération   | Montant des Travaux H.T. | Autofinancement H.T. | Fonds de concours sollicité |
|---|--------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Réparation mur de soutènement rue de l'hôtel de ville | 5 459.00 €               | 2 729.50 €           | 2 729.50 €                  |

Remplacement lampe TBI Groupe scolaire.

Le plan de financement suivant est proposé :

| Opération                   | Montant des Travaux H.T. | Autofinancement H.T. | Fonds de concours sollicité |
|-----------------------------|--------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Remplacement des lampes TBI | 2 066.00 €               | 1 033.00 €           | 1 033.00 €                  |

Remplacement garde-corps.

Le plan de financement suivant est proposé :

| Opération                               | Montant des Travaux H.T. | Autofinancement H.T. | Fonds de concours sollicité |
|---|--------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Remplacement de 9 mètres de garde-corps | 2 700.00 €               | 1 350.00 €           | 1 350.00 €                  |

Remplacement ordinateur Groupe scolaire.

Le plan de financement suivant est proposé :

| Opération                                   | Montant des Travaux H.T. | Autofinancement H.T. | Fonds de concours sollicité |
|---|--------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Migration parc informatique vers Windows 11 | 5 646.00 €               | 2 823.00 €           | 2 823.00 €                  |

Compresseur VRV Hitachi.

Le plan de financement suivant est proposé :

| Opération               | Montant des Travaux H.T. | Autofinancement H.T. | Fonds de concours sollicité |
|-------------------------|--------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Compresseur VRV Hitachi | 3 205.92 €               | 1 602.96 €           | 1 602.96 €                  |

Travaux Théâtre.

Le plan de financement suivant est proposé :

| Opération                 | Montant des Travaux H.T. | Autofinancement H.T. | Fonds de concours sollicité |
|---------------------------|--------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Travaux sous face théâtre | 1 132.50 €               | 566.25 €             | 566.25 €                    |

Travaux Centre Culturel.

Le plan de financement suivant est proposé :

| Opération                                | Montant des Travaux H.T. | Autofinancement H.T. | Fonds de concours sollicité |
|--|--------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Remplacement d'un abergement d'exutoire. | 1 384.20 €               | 692.10 €             | 692.10 €                    |

Entretien climatisation Groupe scolaire.

Le plan de financement suivant est proposé :

| Opération                               | Montant des Travaux H.T. | Autofinancement H.T. | Fonds de concours sollicité |
|---|--------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Entretien climatisation Groupe scolaire | 4 315.00 €               | 2 157.50 €           | 2 157.50 €                  |

Travaux électriques.

Le plan de financement suivant est proposé :

| Opération           | Montant des Travaux H.T. | Autofinancement H.T. | Fonds de concours sollicité |
|---------------------|--------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Travaux électriques | 726.87 €                 | 363.44 €             | 363.44 €                    |

Travaux informatiques mairie.

Le plan de financement suivant est proposé :

| Opération                    | Montant des Travaux H.T. | Autofinancement H.T. | Fonds de concours sollicité |
|------------------------------|--------------------------|----------------------|-----------------------------|
| PC sauvegarde serveur mairie | 1 034.00 €               | 517.00 €             | 517.00 €                    |

Travaux abattage de plusieurs pins.

Le plan de financement suivant est proposé :

| Opération                  | Montant des Travaux H.T. | Autofinancement H.T. | Fonds de concours sollicité |
|----------------------------|--------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Abattage de plusieurs pins | 1 000.00 €               | 500.00 €             | 500.00 €                    |

Travaux mobilier urbain.

Le plan de financement suivant est proposé :

| Opération       | Montant des Travaux H.T. | Autofinancement H.T. | Fonds de concours sollicité |
|-----------------|--------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Mobilier Urbain | 1 242.00 €               | 621.00 €             | 621.00 €                    |

Matériel informatique : serveur.

Le plan de financement suivant est proposé :

| Opération      | Montant des Travaux H.T. | Autofinancement H.T. | Fonds de concours sollicité |
|----------------|--------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Serveur mairie | 1 575.00 €               | 787.50 €             | 787.50 €                    |

Chantier Salles.

Le plan de financement suivant est proposé :

| Opération                     | Montant des Travaux H.T. | Autofinancement H.T. | Fonds de concours sollicité |
|-------------------------------|--------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Chantier bâtiments municipaux | 3 090.00 €               | 1 545.00 €           | 1 545.00 €                  |

Travaux chauffe-eau 200L.

Le plan de financement suivant est proposé :

| Opération             | Montant des Travaux H.T. | Autofinancement H.T. | Fonds de concours sollicité |
|-----------------------|--------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Pose chauffe-eau 200L | 770.00 €                 | 385.00 €             | 385.00 €                    |

Mono-split HEIWA 3.5 KW.

Le plan de financement suivant est proposé :

| Opération               | Montant des Travaux H.T. | Autofinancement H.T. | Fonds de concours sollicité |
|-------------------------|--------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Mono-split HEIWA 3.5 KW | 1 418.74 €               | 709.37 €             | 709.37 €                    |

Travaux électriques plusieurs site.

Le plan de financement suivant est proposé :

| Opération                          | Montant des Travaux H.T. | Autofinancement H.T. | Fonds de concours sollicité |
|------------------------------------|--------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Travaux électriques plusieurs site | 889.87 €                 | 444.93 €             | 444.93 €                    |

Travaux chauffe-eau 200L.

Le plan de financement suivant est proposé :

| Opération             | Montant des Travaux H.T. | Autofinancement H.T. | Fonds de concours sollicité |
|-----------------------|--------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Pose chauffe-eau 200L | 770.00 €                 | 385.00 €             | 385.00€                     |

Remplacement TBI école maternelle.

Le plan de financement suivant est proposé :

| Opération        | Montant des Travaux H.T. | Autofinancement H.T. | Fonds de concours sollicité |
|------------------|--------------------------|----------------------|-----------------------------|
| Remplacement TBI | 2 213.00 €               | 1 106.50 €           | 1 106.50€                   |

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, **DECIDE** de solliciter une aide financière auprès de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine au titre des fonds de concours 2021, **APPROUVE** le plan de financement détaillé ci-dessus, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

**5/ CESSION DE PARCELLES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES – ZAC COMMUNAUTAIRE « LE JARDIN DES ORMES » TRANCHE 2B (DC23/2026)**

Vu la décision référencée DECP/2020/347 du Président de Perpignan Méditerranée Métropole prise par délégation du Conseil de Communauté en date du 19 octobre 2020, par laquelle est approuvée l'acquisition des parcelles de la tranche 2B de la ZAC « Le Jardin des Ormes » à savoir les espaces verts situés derrière les constructions d'habitation de la rue Guillaume Apollinaire.

Considérant que les espaces verts restent de compétence communale ;

Considérant que la SAS PEYRESTORTES AMENAGEMENT, aménageur, a sollicité la cession des parcelles constituant les espaces verts de la tranche 2B de la ZAC « Le Jardin des Ormes » au profit de la Commune ;

Pour cette acquisition foncière, Monsieur le Maire propose de procéder comme suit :

- Vendeur : SAS PEYRESTORTES AMENAGEMENT
- Parcelles concernées (8 708 m<sup>2</sup>) :

| Parcelle |     | Surface<br>(m <sup>2</sup> ) |
|----------|-----|------------------------------|
| Section  | n°  |                              |
| AC       | 127 | 1 861                        |
| AC       | 133 | 1 170                        |
| AC       | 139 | 724                          |
| AC       | 148 | 802                          |
| AC       | 333 | 4 030                        |
| AC       | 334 | 121                          |

- Prix : euro symbolique

Monsieur le Maire dit que ces espaces verts sont en bon état et précise qu'après acquisition, lesdites parcelles seront intégrées au domaine privé communal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, **APPROUVE** l'acquisition foncière ci-dessus décrite, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire notamment l'acte notarié et **DIT** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

#### **6/ DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION DE SUIVI DE L'INSTALLATION DE STOKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX D'ESPIRA DE L'AGLY (DC24/2026)**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, suite aux dernières élections municipales la composition de la commission de suivi de l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) située sur le territoire de la commune d'Espira de l'Agly, doit être modifiée pour ce qui concerne le collège des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale.

En conséquence, il convient de désigner les représentants de la commune au sein de cette commission à savoir : un membre titulaire et un membre suppléant.

Monsieur le Maire propose comme membre titulaire Monsieur Jean-Louis GHIRELLO et comme membre suppléant Monsieur Alain GRAELL.

Le Conseil Municipal, après les opérations de vote, **DESIGNE** à l'unanimité pour représenter la commune au sein de la commission de suivi de l'installation de stockage de déchets non dangereux Monsieur Jean-Louis GHIRELLO, membre titulaire et Monsieur Alain GRAELL, membre suppléant.

#### **7/ DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES AU SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE, L'ANIMATION PEDAGOGIQUE ET LE TRANSPORT PYRENEES-MEDITERRANEE (SYM P-M) (DC25/2026)**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que conformément aux dispositions des articles L. 5721.1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a lieu de procéder au renouvellement des délégués de la Commune au Syndicat Mixte pour la Restauration Collective, l'Animation Pédagogique et le Transport Pyrénées-Méditerranée (SYM P-M).

Le Conseil Municipal procède à l'élection au scrutin secret et à la majorité absolue de deux délégués titulaires au SYM P-M.

Le Conseil Municipal, après les opérations de vote, **DESIGNE** à l'unanimité pour représenter la commune au sein Syndicat Mixte pour la Restauration Collective, l'Animation Pédagogique et le Transport Pyrénées-Méditerranée (SYM P-M) Monsieur Michel PLA et Madame Jeannine HAMMOUDA.

#### **8/ ELECTION DU REPRESENTANT ET DE SON SUPPLEANT AUX ASSEMBLEES DE LA SPL PERPIGNAN MEDITERRANEE (DC26/2026)**

Monsieur le Maire dit que la Commune est actionnaire de la SPL Perpignan Méditerranée. Il convient donc de nommer le représentant de la Commune aux assemblées de la SPL Perpignan Méditerranée ainsi que son suppléant.

## AFFAIRES DIVERSES

### 1- Demande de subvention de l'Association « La Ligue contre le cancer »

Monsieur le Maire nous informe que nous avons été sollicités par l'association La Ligue contre le cancer pour une demande de subvention.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 200.00 € (deux cent euros).

### 2- Demande de subvention de l'Association « La Charbonnière »

Monsieur le Maire nous informe que l'Association « La Charbonnière » nous a transmis une demande de subvention pour l'année 2026.

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à l'attribution d'une subvention.

### 3- Cérémonie remise des prix Mini Toques au Palais des Congrès

Monsieur le Maire nous informe qu'une cérémonie de remise des prix Mini Toques sera organisée au Palais des Congrès pour une remise de prix. Lilly Gaillot, élève de CM2, y représentera la commune.

Monsieur Michel PLA sera présent à la cérémonie à cette remise des prix Mini Toques.

### 4- Spectacle Hommage à Edith Piaf le 02 mai au théâtre de Peyrestortes

Monsieur le Maire nous informe avoir prêté le théâtre à titre gratuit en contrepartie de 100 places offertes, réservées pour les Peyrestortencs.

### 5- Prêt d'une partie de la parcelle AE49 – Zone Artisanale à Mr BOUCHACHA en attendant la vente

Monsieur le Maire propose que nous permettions à Mr Mohamed BOUCHACHA de disposer, à titre gratuit, de la partie de la parcelle cadastrée AE0049 qui jouxte la parcelle cadastrée AE0033 qui lui appartient, en attendant la régularisation de la vente de celle-ci.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

### 6- Renouveau commission de contrôle des listes électorales

Monsieur le Maire nous informe que, suite aux dernières élections municipales, les membres de la commission de contrôle des listes électorales doivent être renouvelés.

Sont élus à la commission de contrôle des listes électorales : Madame HAMMOUDA Jeannine et Monsieur DURAND Christophe.

### 8 - Rappel enquête publique Nouvelle ligne SNCF

Monsieur le Maire nous informe qu'une enquête publique concernant la Nouvelle ligne SNCF qui impactera la commune de Peyrestortes est organisée du 9 avril au 19 juin sur la phase 2 du projet (Béziers-Perpignan).

oo

La séance est levée à 20 heures et 50 minutes.

Fait à Peyrestortes, le 20 avril 2026

La secrétaire de séance,  
Jeannine HAMMOUDA

Le Maire,  
Alain DARIO



Mis en ligne sur le site internet de la commune <https://mairie-peyrestortes.fr/> le .....

